

PV de la 108^e Assemblée générale ordinaire de la Croix-Rouge genevoise, association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Mercredi 29 juin 2022 à 18h00
Centre d'Accueil de jour, rue Chandieu 10

1. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par Matteo Pedrazzini, Président

Le Président déclare ouverte la 108^e Assemblée générale ordinaire de la Croix-Rouge genevoise (CRG). Il souhaite une très cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes, rappelle les raisons historiques qui expliquent le fait qu'il s'agisse de la 108^e Assemblée générale et non de la 158^e et évoque le rôle important d'Alice Favre, première Présidente de la Croix-Rouge genevoise.

Conformément aux statuts de l'association, cette Assemblée générale ordinaire a été formellement convoquée par un avis paru dans la feuille d'avis officielle (FAO) du 20 mai 2022, qui a été également joint au rapport annuel 2021 envoyé à tous les membres.

Le Président remercie chaleureusement tous les membres de la Croix-Rouge genevoise, tous les invité-e-s et toutes les personnes qui manifestent leur sympathie et leur soutien à l'égard de la Croix-Rouge genevoise.

Le Président informe que la séance se tient au sein du Centre d'accueil de jour qui a ouvert en avril dernier. Il s'agit d'une des réponses de la Croix-Rouge genevoise à l'afflux important de réfugié-e-s en raison de la guerre en Ukraine. Le Centre a été ouvert en partenariat et avec le soutien de l'Hospice général, ainsi qu'avec le soutien de la Ville de Genève et de nombreux donateurs privés.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2021 est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteure.

3. Rapport d'activité 2021 de la Croix-Rouge genevoise

Le Président passe la parole à la Directrice générale Stéphanie Lambert pour la revue des activités 2021.

« Chères et Chers Membres, Bénévoles, Donateurs et Donatrices, Collaborateurs et Collaboratrices, Partenaires de la Croix-Rouge genevoise, Mesdames et Messieurs,

Bonsoir. J'ai l'honneur et le grand plaisir de partager avec vous une sélection du rapport des activités 2021. Comme à chaque Assemblée générale, l'exhaustivité ne sera pas de mise pour cause d'impossibilité temporelle.

La guerre en Ukraine nous a rappelé à nouveau à quel point les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge constituent un guide précieux au quotidien, notamment celui d'impartialité.

Jean Pictet, dans ses commentaires sur les Principes fondamentaux, explique que « *Sans principes, la Croix-Rouge n'existerait tout simplement pas.* »

Le principe d'humanité est le principe général qui les chapeaute tous. Vient ensuite directement après celui d'impartialité. Il commande de ne faire aucune distinction notamment d'origine. Cette non-discrimination a immédiatement établi notre approche de l'accueil des réfugié-e-s. Toutes les actions que nous avons mises en place pour faire face à l'afflux de réfugié-e-s en raison de la guerre en Ukraine sont accessibles à toute personne migrante en difficulté, sans distinction aucune sinon à la mesure de l'urgence et de la souffrance.

C'est pourquoi j'ai souhaité partager avec vous un extrait des activités Croix-Rouge genevoise de l'année 2021 en qualité d'illustrations de ces principes.

Il s'est passé plus de 40 années avant que le CICR estime qu'il était nécessaire de rédiger des principes. Avant, cette doctrine était appliquée à travers la tradition. La première version des principes, en 1964, contenait les notions d'impartialité, d'indépendance, d'universalité et d'égalité des sociétés nationales. Le principe d'humanité n'était pas encore présent. C'est le plus essentiel car il exprime la raison d'être du Mouvement.

Humanité

Le principe d'humanité veut s'efforcer de « prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances », de « protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine », de « favoriser la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples. »

En 2021, les volontaires de la Croix-Rouge genevoise, bénévoles comme collaborateurs et collaboratrices, ont été très présents auprès de celles et ceux qui souffrent.



Une nouvelle prestation a été lancée en mars 2021 : Présence Croix-Rouge. Des Auxiliaires de vie formé-e-s interviennent au domicile de personnes adultes en perte d'autonomie pour offrir une présence soutenante en plus des soins fournis par IMAD. Une aide précieuse par exemple au retour d'une hospitalisation, lors de poussées de sclérose en plaque, quand la vision est trouble et la coordination difficile notamment, ou pour soulager les proches aidants, qui sont de plus en plus âgés. La demande est déjà forte.

Autre exemple : les aides financières qui avaient débuté en 2020 à l'aide de fonds privés et ont pu perdurer en 2021 pendant le pic de la crise socio-économique en raison du covid. La Croix-Rouge genevoise a distribué 61 % du montant de toutes les aides distribuées dans le canton, soit 6 674 452.70 millions de francs.

Un mot concernant le dispositif d'insertion professionnelle Inserres, où les jeunes bénéficiaires évoluent dans un domaine agricole au pied du Salève à Troinex et prennent part à toutes les tâches inhérentes à la vie de la ferme et des champs.

Malgré une interruption de deux mois en raison de la crise sanitaire, le nombre de participants a fortement augmenté et est passé de 20 en 2020 à 34 en 2021. De nouveaux partenariats ont en effet été conclus, par exemple avec les HUG et leur service de psychiatrie du jeune adulte. Comme vous le savez certainement, les jeunes ont grandement souffert psychologiquement de la crise. La zoothérapie s'est développée avec une séance avec une équitérapeute prévue chaque semaine.

Impartialité

L'impartialité inclut la notion de non-discrimination ainsi que celle de proportionnalité, qui consiste à « secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes ».

La Croix-Rouge genevoise a ainsi complété l'action des pouvoirs publics en inscrivant les personnes sans assurance maladie qui le souhaitent à la vaccination covid. Ce programme ponctuel a été mené en partenariat avec les HUG. Il a duré dix mois et a permis l'inscription de plus de 7 000 personnes au total, dont la majorité en 2021.

Nous avons reçu plusieurs témoignages de reconnaissance qui ont notamment relevé l'efficacité, l'humanité et le professionnalisme du programme. C'est à relever car l'équipe était constituée quasiment exclusivement de bénévoles. La Croix-Rouge genevoise a à cœur de former et encadrer les bénévoles pour assurer la qualité de ses prestations.

Comme l'explique Jean Pictet, « *parmi les principes fondamentaux figurent d'abord les principes substantiels. [...] L'humanité, [...] le principe essentiel, [...] la non-discrimination et la proportionnalité (confondus [...] sous le vocable d'impartialité). [...] Ensuite viennent les principes dérivés : neutralité et indépendance, qui rendent possible la mise en œuvre du principe essentiel [...]. [Ainsi par exemple] le CICR, [...] est [...] l'agent neutre en temps de conflit. C'est vrai pour l'ensemble du mouvement. [...] La neutralité et l'indépendance sont en relation avec la non-discrimination. »*



Neutralité

La neutralité consiste à s'abstenir de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, religieux et idéologique. Cela permet de garder la confiance de tous.

Au niveau local, la neutralité nous permet d'atteindre toute personne en souffrance. Toute personne sait qu'elle peut venir à la Croix-Rouge genevoise et ne sera pas jugée. L'intérêt de la neutralité apparaît très évident dans le cadre des prestations d'interprétariat communautaire afin de ne pas nuire à la qualité des échanges, d'éviter les erreurs de traduction et, par exemple dans le domaine de la santé, éviter les risques en termes de qualité des soins.

Le service d'interprétariat communautaire s'est complété des mots « et de médiation interculturelle » car à la suite d'un projet pilote en 2020, une prestation supplémentaire a été confirmée en 2021, sous la forme d'accompagnement familial et scolaire en collaboration avec le Bureau de l'Intégration des Etrangers, la Fondation Officielle de la Jeunesse et le Service enseignement et évaluation pour les écoles primaires du canton.

Indépendance

L'indépendance implique qu'il est essentiel de conserver une autonomie qui permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

La Croix-Rouge genevoise a une indépendance suffisante notamment grâce à la grande variété de ses revenus et à 65 % de revenus d'ordre privé et très variés. Parmi les revenus privés, 60 % environ sont des produits de prestation et 40 % environ des dons ou cotisations.

Exemple intéressant à cet égard : le Service Activités Textiles et ses boutiques de seconde main Vêt'Shop dont les revenus ont dépassé le million de francs en 2021 malgré une fermeture en janvier et février en raison du covid.

Les trois derniers principes sont les principes organiques ou institutionnels. Comme l'explique Jean Pictet, « *Ce sont des normes d'application, qui concernent la forme de l'institution et son fonctionnement.* »

Volontariat

Le volontariat concerne bien entendu les bénévoles, mais pas uniquement. Il s'applique à toute personne qui contribue aux missions du Mouvement de manière désintéressée. Les bénévoles, les membres, les donateurs et donatrices, les collaborateurs et collaboratrices, vous... nous sommes tous et toutes des volontaires par notre engagement désintéressé, c'est-à-dire sans recherche de profit personnel excessif ou recherche de gloire personnelle.

Chaque année, les trois services qui totalisent le plus grand nombre d'heures de bénévolat sont le Centre d'intégration culturelle, les Visites aux personnes âgées, et la Croix-Rouge Jeunesse.



Je souligne par ailleurs l'entrée en vigueur de la nouvelle politique ressources humaines le 1^{er} janvier 2021, adaptée aux besoins et valeurs de l'association, qui permet plus aisément d'adapter les activités et l'approche managériale aux besoins de la mission, de soutenir la pérennité de l'association ou encore de favoriser la qualité de vie du personnel.

Unité

La Croix-Rouge doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

En Suisse les opérations diffèrent par canton car les besoins sociaux et sanitaires ainsi que les réponses déjà existantes varient fortement selon le canton. Mais quand des besoins sans réponse sont présents dans toute la Suisse, une coordination nationale s'enclenche.

C'est le cas des interventions rapides à domicile de gardes d'enfants. Le Chaperon Rouge, à Genève, est intervenu à hauteur de plus de 32 500 heures en 2021, un nombre encore jamais atteint dans l'histoire du service qui fêtera ses 30 années l'année prochaine.

Les formations, en particulier les principales, soit Auxiliaire de santé et Baby-sitting, sont également d'envergure nationale. Cela permet de mutualiser par exemple la création des contenus et des normes d'évaluation. En outre la formation Auxiliaire de santé Croix-Rouge est reconnue au niveau national par la Confédération.

Sur le graphique, on peut voir que la majorité des formations sont à destination de l'externe et une partie concerne les bénévoles et le personnel.

Universalité

Finalement, le Mouvement est universel et toutes les entités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont des droits égaux et le devoir de s'entraider. Le principe de l'universalité implique aussi de faire connaître les valeurs humanitaires et de promouvoir le respect du Droit international humanitaire.

A Genève, c'est la Croix-Rouge Jeunesse qui porte la majeure partie de cette mission. En 2021, nous avons fêté ses 100 ans ! En réalité c'était l'année des 101 ans mais pour une raison que vous devinerez aisément, la fête n'a pas pu être célébrée l'année précédente. La Croix-Rouge Jeunesse est une organisation de jeunesse dynamique et importante dans le canton. Environ 400 jeunes s'y impliquent chaque année, encadrés et formés par un Comité de jeunes très engagés.

Je salue et remercie le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et son directeur Pascal Hufschmid pour son implication croissante et importante dans le rayonnement du Prix Art Humanité, un prix artistique lancé en 2015 par la Croix-Rouge genevoise, la HEAD – Genève et le CICR.

L'exposition Concerné.e.s qui s'est tenue au Musée en 2021 a présenté les artistes qui ont concouru au Prix Art Humanité. Concerné.e.s a ainsi proposé un autre regard sur l'action humanitaire et a questionné notre engagement, que l'on soit artiste, humanitaire ou simple citoyen.



Le Prix du Jury 2021 a été remis à Emma Brodin pour sa réalisation Empowered. Le corps féminin étant souvent considéré comme propriété publique, Empowered est une collection d'accessoires inclusive qui met « volontairement en valeur la poitrine, encore trop souvent victime d'idées préconçues et de persécutions », afin de permettre une réappropriation de son propre corps.

À nouveau je tiens à souligner qu'il s'agit là d'un extrait très limité des nombreuses activités de la Croix-Rouge genevoise et chaque année des opérations ne sont pas présentées. Elles sont cependant tout aussi fondamentales et contribuent à accomplir notre mission d'aide de proximité. Je les cite.

- Le service d'Aide au retour et à la réintégration dans le pays d'origine
- Les activités santé et intégration du programme Seniors d'ici et d'ailleurs
- La Permanence d'accueil social avec la distribution de bons alimentaires et vestimentaires
- La Permanence de soins dentaires
- Les Paniers de Noël
- Le Mimosa du Bonheur

À la Croix-Rouge Jeunesse :

- L'aide aux devoirs dans les Centres d'hébergement collectifs
- Les visites aux enfants de l'hôpital des enfants
- Le soutien scolaire pour enfants souffrant de troubles DYS
- Les loisirs pour enfants de familles en difficultés socio-économiques
- Les binômes d'intégration entre requérants d'asile mineurs non accompagnés et jeunes bénévoles

Les programmes d'insertion pour jeunes et jeunes adultes en difficulté :

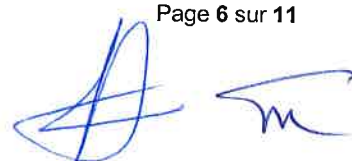
- ProPulse (jeunes de 15 à 18 ans)
- ForMe, anciennement « Semo »

Au Centre d'intégration culturelle :

- La Bibliothèque interculturelle avec des livres en 298 langues
- Les cours de français
- Le service d'écrivain public

Et pour ce qui est des événements :

- La 3^e édition de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève, le 8 mai 2021
- L'Exposition « Divers Égales Unis », au Musée Rath, en partenariat avec l'Organisation des Nations unies



- L'inauguration de la plaque épigraphique à la mémoire d'Alice Favre, première Présidente de la Croix-Rouge genevoise

Je souhaite clore ce rapport d'activités par un remerciement personnel à notre Président Matteo Pedrazzini.

Cher Président,

Cela fait 8 années que vous présidez la Croix-Rouge genevoise et 16 années que vous êtes membre de son Comité. Vous terminez votre mandat aujourd'hui.

En huit années, vous avez rénové l'association et l'avez développée de manière spectaculaire. Cela fait bientôt 160 ans que l'association se réinvente, tout en gardant les racines de sa mission profondément ancrées.

Vous n'avez pas démerité à ces principes, au contraire, vous l'avez fait avec une grande accélération, une vision claire et inspirante, une incroyable force de conviction et une énergie hors norme.

Pour tout ce que vous avez apporté aux dizaines de milliers de bénéficiaires, je tiens à vous rendre hommage et à vous remercier très chaleureusement.

À titre personnel ce fut un très grand plaisir de travailler en tandem avec vous. Vous avez été pour moi un mentor, un soutien pour surmonter les obstacles. Et aussi, un moteur de défis sans cesse renouvelés ; hier encore vous partagiez avec moi encore de nouvelles idées !

Merci, pour tout. »

Aperçu de quelques nouveautés

Le Président partage à présent un aperçu des nouveautés de l'année en cours.

Urgence Ukraine

Peu après l'éclatement de la guerre en Ukraine, le Conseil d'Etat du canton de Genève a décidé de créer une taskforce cantonale dont la Croix-Rouge genevoise fait partie. L'idée était de répondre de manière rapide et efficace à cette nouvelle situation urgente. Cela impliquait de ne pas créer de nouvelles structures mais de renforcer les structures existantes et d'utiliser les expertises qui existent déjà.

La Croix-Rouge genevoise intervient dans ce cadre à travers le renforcement de 7 de ses opérations existantes :

- son service d'interprétariat communautaire avec ses 130 interprètes,
- son accueil social,
- son Service Activité Textile,
- le Service Chaperon Rouge d'interventions rapides de gardes d'enfants,
- des loisirs organisés pour les enfants et les jeunes



- la prestation Seniors d'ici et d'ailleurs,
- des cours de français supplémentaires.

Aussi, en partenariat avec l'Hospice général, la Croix-Rouge genevoise a ouvert et gère un Centre d'accueil de Jour pour tout réfugié qui a besoin de soutien, dont Adrien Ferrin vous parlera tout à l'heure.

Dernièrement, les autorités cantonales ont demandé à la Croix-Rouge genevoise de se charger dès le 1^{er} juillet de l'accueil des réfugiés à la gare des trains de Genève pour leur fournir une première orientation et les rassurer. Jusqu'à présent cela a été géré par une initiative privée de bénévoles.

C'est aussi là que se trouve le rôle de la Croix-Rouge : être non seulement présent dans l'urgence, mais pour tenir dans la durée.

Nouvelle boutique Vêt'Shop

Une nouvelle boutique Vêt'Shop a ouvert. Le Président souligne avec humour que c'est en fonction d'une exigence établie que l'arcade se situe à l'avenue Henri-Dunant.

Restaurant

Un restaurant bistronomique d'insertion, « Le Tourbillon », ouvrira ses portes en 2023. Il permettra aux jeunes de passer du champ de la ferme Inserres à Troinex, à l'assiette, et de développer des compétences importantes pour leur insertion professionnelle dans un environnement de travail très exigeant. La future cheffe du restaurant est Elodie Schenk, jeune mais déjà très reconnue, lauréate de plusieurs prix, dynamique et surtout très attachée aux valeurs Croix-Rouge.

Association genevoise des sections de samaritains (AGSS)

Le Président relève le début de rapprochements avec l'Association genevoise des sections de samaritains. Des synergies sont envisagées et pour certaines déjà mises sur pied.

Bal

Le prochain Bal de la Croix-Rouge à Genève se tiendra au cube de la HEAD le samedi 8 octobre prochain. Une occasion de lever des fonds pour les opérations à l'étranger de la Croix-Rouge suisse et celles locales de la Croix-Rouge genevoise.

Arrivées

Le Président informe de l'arrivée de nouvelles personnes au sein du management de l'association.

- Arnaud Levéry, nouveau Directeur Finances et Administration
- Marie Aumeunier, nouvelle Responsable du Centre de Formation
- Vanessa Klein, nouvelle Adjointe Finances
- Soraya Koité, Chargée de projets au Développement stratégique
- Adrien Ferrin, Chargé de projets au dispositif Urgence Ukraine
- Diane Casutt, Responsable Inserres



4. Rapport de la trésorière et présentation des comptes

Le Président passe la parole à Nathalie Brender, Trésorière, pour la présentation des comptes de la Croix-Rouge genevoise pour l'année 2021.

Nathalie Brender remercie Stéphanie Lambert, Laura Magdalena, Arnaud Levéry et leurs équipes pour la préparation des comptes et communique les éléments qui suivent.

Malgré les conditions difficiles avec la crise du Covid qui a perduré, la CRG a augmenté ses produits de 5 Mio CHF par rapport à 2020, ce qui témoigne de la confiance des financeurs envers notre organisation, dont une partie substantielle pour les activités liées à la crise Covid.

On voit que les produits permettent de couvrir les charges opérationnelles ; parmi ces produits, certains sont réservés à des activités futures et sont versés dans des fonds affectés. Après variation de ces fonds, l'organisation réalise une perte d'environ KCHF 100 sur un total de produits de CHF 27 millions.

En contrepartie, les charges ont aussi augmenté proportionnellement pour faire face à la demande accrue d'activités. Ces charges se répartissent comme suit :

- 82 % pour les projets ;
- 13 % pour l'administration ;
- 5% pour la recherche de fonds.

On voit que la majorité des charges concernent les projets.

En ce qui concerne l'évolution des fonds depuis 2019, les réserves augmentent en volume, et en mois d'activité si on exclut l'effet Covid. Dans cette évolution, on voit que la proportion des fonds propres diminue légèrement.

A noter que la perte de KCHF 117 est moins élevée que celle qui avait été budgétée pour 2021 de KCHF 358.

5. Rapport de l'organe de révision - BfB Bourquin frères & Béran – Société fiduciaire.

Le Président laisse la parole à Jessica Sautier, Experte Réviseur au sein de la la fiduciaire BfB Bourquin frères & Béran – Société fiduciaire pour le rapport de l'organe de révision sur les comptes 2021.

6. Approbation des comptes et décharge au Comité

L'organe de révision recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels 2021.



- Les comptes de l'exercice 2021 sont approuvés à l'unanimité.
- L'Assemblée générale donne décharge au Comité.

7. Renouveau du mandat de l'organe de révision

Le Président soumet au vote de l'Assemblée générale le renouvellement du mandat de la société fiduciaire BfB Bourquin frères & Béran – Société fiduciaire.

- L'assemblée générale vote à l'unanimité le renouvellement du mandat de la société BfB Bourquin frères & Béran – Société fiduciaire pour le prochain exercice.

8. Réélection des membres du Comité au terme de leur mandat renouvelable

En préambule, le Président prend congé de l'Assemblée et évoque son parcours.

Il informe ensuite que Myriam Nicolazzi et Virginie Moro arrivent au terme de leur mandat et se représentent pour un nouveau mandat de 4 ans.

Le Président soumet au vote de l'Assemblée générale ces deux réélections.

- Myriam Nicolazzi et Virginie Moro sont réélues à l'unanimité.

Le Président remercie Myriam Nicolazzi et Virginie Moro pour leur présence et leur engagement au sein du Comité.

9. Élection d'un nouveau membre du Comité

Le Président annonce qu'Eric Mégevand se propose en qualité de nouveau membre du Comité de l'association.

Le Président soumet cette élection au vote de l'Assemblée générale.

- Eric Mégevand est élu à l'unanimité.

10. Élection du nouveau membre proposé par la Croix-Rouge Jeunesse

Le Président rappelle que selon la règle statutaire, la Croix-Rouge Jeunesse a la possibilité d'être représentée au Comité par un de ses membres pour un mandat d'un an, renouvelable un an.

Le Président souhaite soumettre au vote de l'Assemblée générale la candidature de Natacha Da Silva Montenegro à qui il laisse la parole.



→ Natacha Da Silva Montenegro est élue à l'unanimité.

11. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat de la Croix-Rouge genevoise.

12. Hommages

La Vice-Présidente, Myriam Nicolazzi, rend hommage au Vice-Président François Besençon et au Président Matteo Pedrazzini qui quittent le Comité de la Croix-Rouge genevoise.

13. Intervention

Le Président passe la parole à Monsieur le Conseiller d'Etat, Thierry Apotheloz, qui fait l'honneur à la Croix-Rouge genevoise de sa présence et prononce un discours sur le thème « Genève, un nouveau contrat social ».

14. Clôture

Le Président clôture la 108^e Assemblée générale ordinaire de la Croix-Rouge genevoise et passe la parole à Adrien Ferrin, Chargé de projet Ukraine, qui présente le fonctionnement du Centre d'accueil de jour dans lequel s'est tenue l'Assemblée générale.

Genève,
le 2 août 2022



Stephanie Lambert
Directrice générale



Eric Mégevand
Président

